



Ressources policières tenant compte des traumatismes dans les cas de traite des personnes

D^r Patrick McCaffery

D^r Lindsay Richardson

Septembre 2022

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du ministère de la Justice du Canada.

Also available in English

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales.

On vous demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et qu'elle n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite du ministère de la Justice du Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le ministère de la Justice du Canada à l'adresse suivante : www.justice.gc.ca.

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Justice et procureur général du Canada, 2023

Résumé

Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024, ce rapport fournit une mise à jour sur les stratégies les plus récentes utilisées par les enquêteurs sur le terrain et vise à améliorer les réponses globales des organismes chargés de l'application de la loi à l'égard de cette priorité nationale. Le présent rapport vise également à identifier les pratiques prometteuses qui ont découlé de la collaboration avec les victimes de la traite des personnes liée à l'exploitation sexuelle au Canada. Le projet consiste en un examen documentaire et des entrevues semi-structurées auprès de 31 agents et spécialistes de l'application de la loi de partout au Canada. La première partie du présent rapport traite de la littérature sur la relation entre l'auteur et la victime, les effets psychologiques du traumatisme, l'établissement de liens avec les victimes, les techniques de désescalade et les services policiers dans une société diversifiée. La deuxième partie porte sur les résultats des entrevues semi-structurées qui mettaient l'accent sur les techniques d'enquête, les différences entre les enquêtes sur la traite des personnes et d'autres types d'enquêtes criminelles, les protocoles d'intervention et les tendances émergentes.

Table des matières

Résumé	3
Introduction.....	5
Complexité de la relation entre l’auteur et la victime	6
Attachement contraint par le traumatisme	7
Effets psychologiques du traumatisme et réaction de la police	8
Techniques de désamorçage	10
Établissement de liens avec les victimes.....	11
Techniques d’entrevue.....	12
Services policiers dans une société diversifiée.....	13
Autochtones.....	13
Collectivités racialisées et LGBTQ2S	14
Entrevues avec des enquêteurs sur la traite des personnes et des travailleurs de soutien.....	15
Dernière discussion	18
Références.....	22
Annexe A : Questions et thèmes de l’entrevue sur la traite des personnes.....	26
Annexe B : Glossaire	30
Annexe C : Traite des personnes : Ressource sur le terrain pour les policiers.....	31

Introduction

Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024, la présente étude visait à : a) trouver et fournir des recherches, des ressources et des outils à jour sur les traumatismes et la violence actuellement utilisés par les organismes d'application de la loi au Canada pour faciliter les enquêtes sur les cas de traite des personnes et b) cerner les bonnes pratiques ou les pratiques prometteuses qui ont émergé de la collaboration avec les victimes de la traite des personnes au Canada.

Le présent rapport est le fruit d'une vaste expertise acquise dans le cadre d'un examen de la documentation et d'une série de rencontres avec des policiers et des experts qui œuvrent dans le domaine de la traite des personnes. Il vise à mieux équiper les responsables de la justice pénale pour qu'ils puissent relever les défis de la traite des personnes en matière d'exploitation sexuelle. Les pratiques et les idées proposées révèlent la complexité de la question et permettent aux praticiens de mieux aider les victimes de la traite des personnes.

La traite des personnes est un nouveau nom pour un problème sempiternel. Dans sa forme moderne, il est fréquemment lié à l'esclavage, au passage de clandestins, au commerce du sexe et à une foule d'activités illicites connexes. À mesure que l'on comprend mieux les conséquences physiques, mentales, sociales et économiques à long terme de la traite des personnes, les perceptions sur ce crime et la façon dont les agents d'application de la loi doivent réagir évoluent. L'obligation d'aider les victimes, souvent confrontées à des désavantages supplémentaires dans les conditions de vie, les choix et les possibilités, n'a jamais été aussi grande.

Le rapport de 2022 de Statistique Canada sur la traite des personnes a révélé qu'entre 2010 et 2020, les services de police canadiens ont signalé 2 977 cas de traite des personnes (les chiffres réels pourraient être beaucoup plus élevés en raison de la sous-déclaration et de la difficulté à faire un suivi). Quatre-vingt-seize pour cent (96 %) des victimes étaient des femmes et 25 % des victimes avaient moins de 18 ans (Statistique Canada, 2022).

Sécurité publique Canada (2019) affirme que les personnes les plus à risque de subir la traite des personnes sont les femmes, les filles, les femmes autochtones, les personnes LGBTQ2S et les jeunes à risque. Les fonctionnaires comprennent que le nombre et l'éventail des services de soutien requis dans les affaires de traite des personnes peuvent différer de tout autre type d'enquête. Ceux qui ont été victimes de la traite peuvent aussi être en conflit avec la loi parce qu'ils commettent parfois d'autres activités criminelles pour leurs trafiquants, y compris la vente de drogues, la fraude et la traite d'autres personnes. Ils peuvent donc être réticents à se tourner vers les organismes d'application de la loi. La traite est souvent liée à de nombreuses autres infractions graves et à des traumatismes psychologiques. Les approches multiples nécessaires pour la combattre suggèrent que les réponses traditionnelles de la justice pénale, comme interroger uniformément les victimes de la même manière, peuvent être dépassées, incorrectes, voire même contre-productives.

La police est généralement considérée comme une source de protection, mais peut être perçue très différemment par ceux qui ont été victimes de la traite ou marginalisés par la société. Des agents expérimentés signalent que les victimes de la traite ne se comportent peut-être pas comme les autres victimes d'actes criminels. Leurs problèmes de santé psychologique découlant de leur victimisation, combinés à des renseignements trompeurs fournis par leurs trafiquants, peuvent les obliger à considérer les organismes d'application de la loi comme l'« ennemi ». Les différences linguistiques et culturelles peuvent également constituer un obstacle à une communication efficace (Beune et coll., 2009; Hope et coll., 2021). Les pratiques institutionnelles standard, telles que les interviews vidéo de la police du KGB, peuvent nuire au bien-être émotionnel et physique de la victime.

La présence d'autres traumatismes, une variable potentiellement dévastatrice et souvent mal comprise, rend ce crime encore plus complexe. De même que la violence entre partenaires intimes, la radicalisation et le « syndrome de Stockholm » sont devenus des modèles reconnus pour expliquer autrement le comportement humain criminel, les victimes de la traite peuvent présenter des comportements et des perceptions imprévisibles similaires. L'hostilité, l'humour déplacé ou l'agressivité envers les autorités ne sont pas rares. Les victimes peuvent rejeter des éléments probants accablants qu'elles ont été trompées ou manipulées par ceux qui sont en position de confiance. Leurs déclarations peuvent être contradictoires. Les fonctionnaires apprennent de plus en plus comment les victimes de la traite ont des besoins psychologiques uniques.

Les organismes d'application de la loi investissant des ressources importantes dans ces enquêtes, la police fait face à de grandes attentes à l'égard de la façon de gérer les problèmes complexes auxquels sont confrontées les victimes de la traite. Pourtant, la police n'a en général pas la formation, les outils et l'expérience nécessaires pour déterminer et traiter efficacement ce problème (Farrell et coll., 2015).

Lorsqu'on applique un prisme fondé sur le traumatisme et une approche centrée sur la victime à la traite des personnes, il devient évident qu'il faut adopter des stratégies d'enquête progressives et à plusieurs niveaux (Milam et coll., 2017). Malheureusement, une approche centrée sur les victimes ne s'accorde pas bien avec un modèle de contrôle de la criminalité. Lorsqu'il s'agit de traiter avec des victimes présumées d'exploitation sexuelle et de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, il peut être utile que la police pense différemment. Il est peu probable que les victimes de la traite acceptent d'être aidées à quitter un trafiquant s'il n'y a pas eu de multiples efforts de sensibilisation, et même l'agent le mieux intentionné peut enfoncer une victime encore plus dans la clandestinité. Faire tout ce qui est raisonnable pour assurer la sécurité d'une victime peut nécessiter de donner la priorité à la sécurité avant d'engager des poursuites pénales. Les agents chargés des affaires de traite des personnes peuvent se retrouver à suivre leur propre version du serment d'Hippocrate du médecin – « S'abstenir de faire du mal » – lorsqu'ils concluent que les besoins des victimes pourraient être plus importants que de porter des accusations.

Réduire au minimum les répercussions psychologiques négatives des enquêtes tout en améliorant les méthodes d'enquête sur la traite des personnes figure parmi les objectifs de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024. Nous suggérons que la sensibilisation à la traite des personnes, l'amélioration des réponses adaptées aux victimes en mode de survie, l'élaboration de stratégies d'enquête utiles et l'amélioration des réponses globales des organismes d'application de la loi à cette priorité nationale sont devenues des objectifs réalistes pour réduire la traite des personnes. La première partie du présent rapport porte sur ce que nous avons déjà appris au sujet de la relation entre l'auteur et la victime, les effets psychologiques du traumatisme, la façon d'établir un lien avec les victimes, les techniques de désescalade et les services policiers dans une société diversifiée. La deuxième partie porte sur les points de vue tirés d'entrevues semi-structurées avec des agents expérimentés qui peuvent être utilisés pour montrer les pratiques utilisées et la façon dont elles le sont dans un contexte réel appliqué.

Complexité de la relation entre l'auteur et la victime

Les défis auxquels sont confrontées les victimes qui se trouvent dans une situation de traite sont illustrés dans l'affaire de la Cour supérieure de l'Ontario de 2018, *R v Lopez*, 2018 ONSC 4749. Dans cette cause type, la victime de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle était une femme de 19 ans (la plaignante). M. Lopez (le délinquant) est devenu son petit ami et peu après elle a suggéré qu'elle s'adonne au commerce du sexe et que M. Lopez agisse comme son gérant. Ils se sont mis d'accord sur un partage des bénéfices et elle

croyait fermement que cet arrangement commercial renforcerait leur relation globale et que son petit ami apprécierait l'argent. À l'époque, la plaignante était émotionnellement attachée à lui et elle pensait que l'argent le retiendrait. En quelques semaines, le partage des bénéfices s'est détérioré, et M. Lopez a conservé les gains hebdomadaires de 1 000 \$ à 2 000 \$ et n'a fourni à la plaignante que le minimum vital. En quelques mois, la relation s'est encore détériorée. La victime devait alors travailler jusqu'à ce que M. Lopez pense qu'elle avait gagné assez d'argent. Si la plaignante ne voulait pas travailler, il lui disait qu'il serait violent. Il la giflait, la menaçait et la punissait de plus en plus à ce stade. M. Lopez a même été accusé d'agression avec une arme, mais la plaignante l'aimait encore et elle était particulièrement désespérée chaque fois qu'il avait des relations ou voyageait avec d'autres femmes. Lorsque M. Lopez est parti en vacances en République dominicaine avec une autre femme, la plaignante s'est sentie blessée, contrariée et trahie. Elle a finalement décidé qu'elle en avait fini avec lui, mais s'inquiétait qu'elle ne puisse pas se débarrasser de M. Lopez et elle est allée à la police.

La déclaration de la victime a révélé que celle-ci était amoureuse de M. Lopez, mais il lui avait pris tout ce qu'elle avait sur le plan émotionnel et financier. Elle pensait qu'elle aurait toujours peur, qu'elle serait sur ses gardes et qu'elle ne serait plus jamais capable de forger une relation normale parce qu'elle serait incapable de faire confiance à qui que ce soit.

Il existe de nombreuses façons dont une victime peut être impliquée dans une situation de traite. Les trafiquants utilisent différentes stratégies pour piéger les victimes : les auteurs de ces actes peuvent recourir à des tactiques aversives comme le chantage, la violence, l'enlèvement et le fait de forcer ou de tromper une victime à se droguer (Baird et Connolly, 2021). D'autres méthodes peuvent ressembler à ce qui s'est produit dans l'affaire *R v Lopez*, où la plaignante a décrit une dynamique avec l'accusé qui consistait en une combinaison d'implication émotionnelle et romantique, ainsi que de coercition et de violence physique. Des entrevues approfondies de Kennedy et ses collègues (2007) concernant d'anciens fournisseurs de services sexuels, des agents de l'escouade des mœurs, des travailleurs sociaux, des parents de fournisseurs de services sexuels et des femmes activement impliquées dans le commerce du sexe ont révélé que les trafiquants qui utilisent une combinaison d'abus et d'affection sont en mesure de manipuler les victimes bien mieux que s'ils recouraient simplement à la violence. On constate que la violence n'évoque que peu de loyauté de la part des victimes, alors que l'affection et l'attention intermittentes peuvent soutenir une relation perçue.

Attachement contraint par le traumatisme

L'attachement contraint par le traumatisme, souvent appelé lien traumatique, semble saisir l'émotion et les tensions de la relation dans *R v Lopez*. Bien que la définition opérationnelle de l'attachement contraint par le traumatisme soit souvent débattue, la plupart des définitions décrivent la relation dynamique allant des tactiques de contrôle coercitif à la récompense et à la punition intermittentes, et l'exploitation du déséquilibre de pouvoir entre la victime et l'auteur (Doychak et Raghavan, 2018). Les victimes qui vivent ce lien traumatique souffrent d'exploitation émotionnelle, physique et mentale, qui peut avoir une incidence sur leur sécurité et leur bien-être (Casassa et coll., 2021).

L'attachement contraint par le traumatisme (ACT) est une relation émotionnelle puissante et abusive qui est dynamique et en constante évolution, et l'attachement peut persister longtemps après la fin de la relation (Doychak et Raghavan, 2018). L'ACT oblige la victime à se soumettre à une exploitation continue et à protéger l'auteur de l'infraction malgré qu'elle ait toutes les raisons de faire le contraire (Casassa et coll., 2021). De plus, les victimes qui vivent un ACT sont plus susceptibles de retourner chez l'auteur de l'infraction ou dans le milieu de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle (Chambers et coll., 2022), ce qui rend difficile pour

les policiers d'aider les victimes à sortir du milieu ou de voir une affaire se conclure devant le tribunal. Les avancées médicales dans la cartographie du cerveau, la compréhension des réponses neurobiologiques au stress et les avancées en psychologie fournissent des indications sur les raisons pour lesquelles les victimes se comportent et perçoivent parfois leur situation comme elles le font.

Effets psychologiques du traumatisme et réaction de la police

Environ un tiers des personnes exposées à des incidents traumatiques souffrent de troubles de stress post-traumatique (TSPT) (Tortella-Feliu et coll., 2019). Pour ceux qui développent le TSPT, les expériences traumatiques antérieures et un éventail d'autres facteurs de risque (p. ex. antécédents de troubles psychiatriques, maladie physique, facteurs sociodémographiques) peuvent exacerber les futures réactions psychologiques maladaptatives aux traumatismes (Tortella-Feliu et coll., 2019). Pour qu'on puisse diagnostiquer un TSPT, les personnes doivent avoir vécu un événement traumatique majeur, ou en avoir été témoins, dans le cadre duquel elles ont répondu par la peur, l'impuissance ou l'horreur (Yehuda, 2002; Bryant, 2019). Les symptômes du TSPT s'inscrivent dans trois catégories : i) la réexpérience de l'événement (p. ex. des souvenirs ou des rêves perturbateurs, des réactions dissociatives comme des flashbacks, une détresse psychologique intense ou prolongée résultant de rappels du traumatisme); (ii) l'évitement actif des rappels internes (p. ex. pensées, souvenirs) et externes (p. ex. conversations) de l'événement traumatique; et (iii) les changements dans la cognition et l'humeur (Yehuda, 2002; Bryant, 2019). En outre, les victimes subissent des altérations de la cognition et de l'humeur qui peuvent avoir un effet sur leur capacité de se souvenir d'aspects importants d'un événement (Bryant, 2019), ce qui, dans le contexte des victimes de la traite des personnes ou d'agression sexuelle éprouvant un TSPT, peut amener les policiers à conclure qu'une victime ment.

La traite des personnes consiste souvent en des expositions répétées à des événements traumatisants sur une longue période par rapport à un incident ponctuel comme un vol d'effets personnels. L'exposition répétée et cumulative au stress traumatique, qui comprend souvent le contrôle coercitif, est appelée traumatisme complexe (Courtois, 2008) et se manifeste par un TSPT complexe (TSPT-C).

Le TSPT-C se présente généralement chez les personnes qui ont connu de multiples difficultés durant leur enfance (Hopper et Gonzalez, 2018) et est également un prédicteur de la victimisation liée à la traite des personnes (Oram et coll., 2015) parce que ces personnes sont souvent plus vulnérables¹. Cette double exposition aux traumatismes peut avoir une incidence négative sur le traitement des souvenirs parce que les victimes ont souvent appris des façons dysfonctionnelles de traiter leurs souvenirs traumatiques antérieurs (Abas et coll., 2013). Les symptômes du TSPT-C peuvent inclure la dysrégulation, la dissociation, les changements dans la mémoire, la détresse somatique, les changements dans la perception de soi et les problèmes de contrôle des impulsions (Courtois, 2008; Loewenstein et coll., 2014).

La violence envers les enfants peut également accroître le risque de TSPT (Abas et coll., 2013²). Des entrevues cliniques semi-structurées avec 131 victimes de la traite aux États-Unis (65 victimes de la traite des personnes et 66 victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle) ont révélé que les victimes qui avaient déjà subi de la violence physique et sexuelle pendant leur enfance étaient particulièrement vulnérables aux symptômes du TSPT-C (Hopper et Gonzalez, 2018). De plus, 60 % des victimes interrogées répondaient aux

¹ Les autres facteurs de risque sont la pauvreté, le jeune âge, l'éducation limitée, le faible soutien familial, la santé mentale et le fait d'habiter dans des endroits vulnérables (Salvation Army, 2006).

² Selon l'Enquête sociale générale de 2019 de Statistique Canada, 22 % des enfants canadiens de moins de 15 ans ont été victimes de violence physique et 6 % des enfants canadiens ont été victimes de violence sexuelle.

critères de TSPT. Dans la même étude, la majorité des victimes interrogées présentaient au moins un symptôme de TSPT-C et les deux tiers répondaient aux critères pour plusieurs catégories de symptômes de TSPT-C. Les victimes de la traite des personnes étaient plus susceptibles d'avoir des symptômes comorbides de TSPT et de dépression que les victimes du travail forcé (59 % contre 40 % des victimes du travail forcé), et les victimes du travail forcé étaient plus susceptibles d'éprouver des symptômes de dépression (32 % contre 11 % des victimes de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle; Hopper & Gonzalez, 2018).

Les incidents traumatiques peuvent se manifester par la dépression, l'anxiété, l'automutilation, la toxicomanie et les troubles de l'alimentation (Wemmers, 2013). Les victimes de la traite peuvent éprouver des sentiments d'impuissance et de manque de contrôle sur leur vie. Leur sentiment de sécurité est menacé, elles peuvent avoir l'impression d'avoir été traitées comme un objet et développer des problèmes d'estime de soi. Les sentiments d'être pris au piège peuvent persister longtemps après qu'elles aient échappé à leur trafiquant (Hopper, 2017).

Dans le contexte des victimes d'agressions sexuelles, il est important de considérer la réaction des policiers aux révélations d'infractions sexuelles parce que la façon dont ils réagissent peut influencer sur la perception de soi et les réactions émotionnelles des victimes (Bhuptani et coll., 2019). Les chercheurs ont constaté que les réactions négatives aux récits d'agression sexuelle qui semblent incompatibles avec le [traduction] « scénario typique du viol » peuvent accroître la probabilité que les victimes éprouvent des symptômes de TSPT et, en fin de compte, ont un effet sur leur rétablissement (Dumont et coll., 2021).

En outre, les agents doivent garder à l'esprit qu'il ne faut pas blâmer ni humilier la victime, ce qui peut conduire à son retrait et à son isolement lorsque cette dernière se présente à la police (Rich, 2019). L'empathie des policiers envers les victimes est en corrélation négative avec la honte des victimes, l'autocritique, la perception de la victime, la gravité du TSPT, et elle est en corrélation positive avec l'intention de se présenter devant les tribunaux (Maddox et coll., 2011).

Il est essentiel de créer un environnement favorable pendant la divulgation (Bhuptani et coll., 2019). Les victimes sont confrontées à de nombreuses inconnues, et elles utilisent l'équité perçue des procédures comme un moyen de déterminer si elles peuvent croire que les autorités agiront dans leur intérêt. Les victimes peuvent demander la validation et le soutien des autorités, et lorsqu'elles ne trouvent pas de réconfort, leur stress reste élevé et peut augmenter encore plus. Si les victimes sont incapables d'avoir confiance en la police, elles sont moins susceptibles de compter sur les autorités si elles sont victimes d'un autre crime (Wemmers, 2013).

Les victimes traumatisées peuvent souffrir de symptômes neuropsychiatriques dus à la violence et aux mauvais traitements. Cela peut aussi interférer avec la cognition et la mémoire. Les souvenirs d'expériences traumatisantes comportent souvent moins de renseignements contextuels (c.-à-d. quand, où), sont souvent fragmentés et sont plus riches en caractéristiques sensorielles, comme l'état émotionnel associé au traumatisme, aux images, à l'information olfactive et à d'autres sensations (Manzanero et coll., 2020; Saadi et coll., 2021). Les enquêteurs et les fonctionnaires de justice peuvent interpréter les fragments et les erreurs de mémoire comme de la malhonnêteté, ce qui peut menacer la crédibilité de la victime (Saadi et coll., 2021) et la procédure judiciaire pénale. Le processus judiciaire est régulièrement associé à la victimisation et à la perte de confiance dans l'ensemble du système de justice pénale. (Wemmers, 2013). Dans le contexte de la traite des personnes, la réalisation d'une évaluation pour déterminer si l'expérience de la traite des personnes a causé un traumatisme permet de mieux comprendre l'état psychologique de la victime (Hopper, 2017). Les fonctionnaires peuvent vouloir inclure cette information dans toute procédure.

La traite des personnes peut être intrinsèquement compliquée en raison de la nature criminelle du commerce du sexe et du chevauchement avec d'autres crimes³. Lorsque les victimes se manifestent, elles doivent être convaincues qu'elles ne feront pas l'objet d'une enquête pour avoir pratiqué le commerce du sexe et que la police est là pour les aider. Dans d'autres cas, certaines victimes s'adonnent elles-mêmes à des actes criminels et elles peuvent se retrouver en garde à vue. Dans ces circonstances, il est important que les policiers reconnaissent que les procédures d'arrestation peuvent avoir un effet profondément déclenchant pour les victimes qui ont déjà subi de la violence et des traumatismes. Parler avec condescendance aux victimes, les emmener à la station habillées en partie seulement, limiter leurs déplacements et utiliser un comportement condescendant peut être très provocant. Les procédures courantes de mise en détention, comme le fait de poser des questions personnelles, de confisquer des vêtements et d'isoler les prisonniers, peuvent aussi déclencher des souvenirs traumatisants (Ostad-Hashemi, 2017).

Afin de réduire l'ambiguïté et la peur dans le traitement, il est recommandé que les agents expliquent ce qu'ils font et pourquoi et ne laissent rien à l'imagination. Il est facile de submerger ces victimes; il faut donc prendre soin d'expliquer chaque étape du processus afin de réduire l'ambiguïté. Par exemple, les agents devraient expliquer le processus de présentation d'une déclaration lorsqu'une victime se rend au poste de police, lorsqu'elle rencontre des fonctionnaires de justice et lorsqu'elle comparait devant le tribunal pour témoigner. Le recours aux services aux victimes et aux services communautaires et à d'autres formes d'aide aux victimes de la traite des personnes devient de plus en plus fréquent pour aider les victimes.

Techniques de désamorçage

Lorsqu'un agent reconnaît qu'une victime est effrayée ou qu'elle se sent accablée, il peut prendre des mesures pour ramener la personne au moment présent en utilisant des techniques de prise de conscience (Ostad-Hashemi, 2017). Les techniques de prise de conscience sont surtout utiles pour les réactions dissociatives et peuvent comprendre la possibilité de permettre à la victime de se promener (p. ex. dans le hall du poste de police ou à l'extérieur), de se laisser entraîner dans des exercices tactiles comme rouler une balle ou un stylo entre les doigts, ou de fixer un minuteur pendant l'entrevue pour aider à réorienter la victime et à interrompre les symptômes dissociatifs (Koucky et coll., 2012).

Des exercices de respiration peuvent également être utilisés pour réduire le stress et l'anxiété en déjouant la réponse du corps au stress. Les symptômes aigus d'anxiété et de panique ont un lien biologique avec la réponse de l'organisme au stress. Les symptômes d'anxiété et de panique provoquent une augmentation des catécholamines qui mènent à l'hyperventilation. Lorsqu'une personne hyperventile, elle exhale une quantité excessive de dioxyde de carbone. Cela entraîne une alcalose respiratoire aiguë et une baisse de la pression artérielle partielle du dioxyde de carbone et de l'élévation du pH (Derrick et coll., 2019).

Une version modifiée d'un protocole d'exercice simple décrit par Sürücü et coll. (2021) est une technique facile que les agents peuvent utiliser pour aider les victimes à se sentir à l'aise ou calmer une victime qui commence à

³ Le cadre juridique actuel du Canada pour le commerce du sexe, adopté en 2014, tient compte d'un modèle nordique. Ce modèle a d'abord été mis en œuvre en Suède en 2014, puis dans d'autres pays, dont la France et l'Irlande. Cette approche criminalise l'achat de services sexuels, le fait de recevoir un avantage matériel des services sexuels d'autrui, d'amener d'autres personnes à rendre des services sexuels et de faire de la publicité pour les services sexuels d'autrui, tout en s'assurant que les prestataires de services sexuels ne sont pas tenus criminellement responsables du rôle qu'ils jouent dans l'une ou l'autre de ces infractions en ce qui concerne la vente de leurs propres services sexuels.

hyperventiler. D'abord, demandez à la victime de s'allonger ou de s'asseoir dans une pièce tranquille et de ne pas bouger ou parler. Ensuite, pendant environ 15 minutes, demandez-lui de faire des cycles de 10 secondes d'inhalation pendant cinq secondes et d'expiration pendant cinq secondes en utilisant la respiration diaphragmatique (c.-à-d. la respiration du ventre).

Un autre exercice de respiration apaisant consiste à faire s'asseoir ou s'allonger la victime dans un environnement sans distraction et, en respirant de l'abdomen, lui demander d'inhaler lentement par le nez pendant cinq secondes, retenir son souffle pendant cinq secondes, puis exhaler pendant cinq secondes. La victime doit alors prendre deux respirations au rythme normal, puis répéter le cycle entier pendant trois à cinq minutes. Les deux techniques de respiration sont efficaces pour arrêter une réaction de panique et prévenir l'hyperventilation (Bourne, 2015).

La musique calmante est aussi un outil très efficace pour augmenter la relaxation, mais est rarement utilisée dans l'environnement policier. Un grand nombre d'études diversifiées, y compris les méta-analyses, ont démontré l'efficacité de la musique pour aider les gens à se calmer et à se libérer du stress et de l'anxiété. Un examen de 22 études quantitatives réalisées par Pelletier (2004) a révélé que la musique à elle seule diminuait considérablement les niveaux d'excitation. Un examen systématique de 18 études avec un total de 1 301 participants par Fu et coll. (2019) a permis de constater que l'utilisation de la musique au moment de la chirurgie réduisait la sécrétion de cortisol neuroendocrinien au moment de la chirurgie. De plus, une méta-analyse de Harney et coll. (2022) a inclus 21 études contrôlées qui ont démontré que l'écoute de la musique était une technique efficace pour réduire l'anxiété chez divers participants (p. ex. détenus, femmes enceintes, personnes âgées, élèves du secondaire et victimes d'AVC). Compte tenu de la simplicité et du rapport coût-efficacité de cette approche, la musique apaisante pourrait être utilisée dans les halls des postes de police, les couloirs, les salles d'entrevue et éventuellement pendant les appels pour s'assurer qu'au moins une technique de réduction de l'anxiété est disponible pour soulager les victimes traumatisées.

Établissement de liens avec les victimes

Il y a peu de débats sur le fait que l'établissement de liens est un moyen efficace d'améliorer la qualité d'une entrevue. Il peut également accroître la quantité de renseignements dont se souvient la victime. Les souvenirs des témoins sont fragiles et les souvenirs personnels uniques d'un événement peuvent nécessiter une concentration intense et un effort cognitif intense pour les traiter (Nahouli et coll., 2021). L'un des principaux avantages de l'établissement de liens est qu'il soulage certaines des exigences sociales de l'entrevue et peut améliorer les processus cognitifs, comme la mémoire épisodique (c.-à-d. la mémoire des événements quotidiens). Les témoins à l'aise seront plus coopératifs et seront mieux en mesure de se souvenir des événements, augmentant ainsi la précision de l'entrevue (Nahouli et coll., 2021).

Il existe de nombreux cadres pour l'établissement de liens, y compris le modèle Tickle-Degnen et Rosenthal, qui peuvent être utilisés pour développer et maintenir des liens pendant les entrevues de police. Ce modèle se concentre sur trois éléments essentiels : (1) attention mutuelle, (2) positivité et (3) coordination. Les personnes qui ont un lien fort développent la cohésion par des expressions d'attention mutuelle et de reconnaissance de l'autre – il y a un intérêt mutuel dans les mots ou les histoires de l'autre. L'attention mutuelle crée l'interaction cohésive entre deux personnes (Tickle-Degnen et Rosenthal, 1990). Pour développer l'attention mutuelle, les agents peuvent utiliser des réponses en arrière-plan, comme « Mmm », reconnaître des choses, comme « Ok », paraphraser la personne interrogée (p. ex. répéter ce que la victime a dit), ou désigner des émotions en disant quelque chose comme « Je vois que vous êtes contrarié » (Collins et Carthy, 2018).

La positivité est la deuxième composante, où les personnes concernées par l'interaction se sentent amies et bienveillantes (Tickle-Degnen et Rosenthal, 1990). Pour développer la positivité, les agents peuvent utiliser l'empathie (p. ex. « Je peux comprendre pourquoi vous vous sentez en colère »). Par-dessus tout, les agents devraient être polis et amicaux. Ils devraient utiliser le nom de la victime et la rassurer au besoin. Si la situation l'exige, l'humour peut aussi être utile pour créer de la positivité (Collins et Carthy, 2018).

Le troisième volet, la coordination, vise l'harmonie avec la victime, un équilibre dans la relation, la régularité et la prévisibilité (Tickle-Degnen et Rosenthal, 1990). L'accord est important à ce stade. Des phrases comme « Oui, exactement » créent une coordination. La crédibilité est également essentielle à la création d'une coordination. Par exemple, les agents peuvent expliquer qu'ils ont dix ans d'expérience dans le domaine d'enquête et cinq ans dans la traite des personnes. Il est également important d'expliquer les procédures et les processus afin de développer la coordination. Si la victime souhaite poursuivre son exploitateur⁴, il est important d'expliquer le processus en détail. Par exemple, « Vous serez enregistré audio et vidéo », « mon partenaire prendra des notes pendant que je parlerai », « vous pouvez arrêter l'entrevue à tout moment ». Enfin, il est important de se familiariser avec la salle d'entrevue. Un agent peut décrire les caméras dans la pièce, par exemple, où elles pointent et où se trouve la toilette.

Techniques d'entrevue

L'entrevue cognitive (EC) est la référence, l'approche recommandée pour recueillir les renseignements les plus exacts auprès des victimes. Des recherches empiriques ont démontré qu'elle améliore considérablement l'exactitude des détails rappelés, avec seulement une légère augmentation des détails incorrects (Memon et coll., 2010); cependant, il est important de noter que les recherches sur l'utilisation de l'EC et les événements traumatiques sont encore rares.

L'entrevue cognitive peut être utilisée dans un éventail de circonstances. Une étude de Dodier et coll. (2021) a porté sur la pertinence de la technique d'EC pour les souvenirs dans les collisions routières. Cinquante-six personnes impliquées dans une collision ont été interviewées avec la technique de l'EC ou une technique d'entrevue témoin. L'étude a confirmé que les sujets qui ont participé à l'entrevue cognitive se rappelaient plus de détails que ceux qui ont participé à l'entrevue témoin. Une étude de Crossland et de ses collègues (2020) comparant des personnes dans divers états d'intoxication a révélé que l'entrevue cognitive améliorerait l'exactitude et l'exhaustivité des souvenirs dans les trois situations de consommation d'alcool. Une étude de Wyman (2019) visait à évaluer les méthodes pour améliorer la crédibilité des témoins oculaires enfants. Wyman a examiné l'efficacité de l'entrevue cognitive avec les populations d'enfants typiques et atypiques (c.-à-d. les enfants ayant ou non des déficiences intellectuelles). Wyman a découvert que les enfants qui ont participé à l'entrevue cognitive fournissaient plus de mots, de détails de transgression et de révélations que les enfants qui ont participé à l'entrevue standard. Une étude récente de Goldfarb et coll. (2022), qui a examiné l'entrevue cognitive avec des adultes (N = 115) qui ont subi des mauvais traitements pendant l'enfance, a démontré que l'EC a amélioré les récits de souvenirs.

L'EC se compose de quatre techniques principales de remémoration et de communication. La première est la réintégration dans le contexte où l'on demande à la victime de reconstruire le contexte physique et personnel

⁴ Au Canada, il n'appartient pas à la victime de déposer des accusations. C'est le rôle de la police, et en C.-B., au N.-B. et au Qc, la décision de porter des accusations en vertu du *Code criminel* doit d'abord être approuvée par un procureur provincial.

au moment des événements. La seconde consiste à encourager la victime à rapporter tout ce qu'elle peut se rappeler, que son souvenir soit complet ou non. Troisièmement, différents indices de remémoration sont utilisés pour accéder à différents aspects de l'incident; par exemple, on peut leur demander de se souvenir de l'événement de leur point de vue ou de celui de quelqu'un d'autre. Pour la quatrième technique, on demande aux victimes de se souvenir de l'incident dans différents ordres temporels : à partir du début, à partir de la fin pour revenir au début, ou à partir du milieu (Memon et coll., 2010).

Une autre technique d'entrevue qui attire l'attention est connue sous le nom d'entrevue judiciaire lors de traumatisme expérientiel (EJTE). Les stratégies de l'EJTE ont été élaborées tout en gardant à l'esprit la neurobiologie et le fonctionnement cognitif des victimes d'agression, et les organismes doivent payer un droit de licence pour l'utiliser.

Le but de l'EJTE est de recueillir des renseignements plus exacts dans un environnement moins stressant, et le protocole proposé commence par reconnaître l'expérience traumatisante de la victime. On conseille également aux enquêteurs d'examiner la victimisation des traumatismes en posant des questions comme « Y a-t-il quelque chose que vous ne pouvez pas oublier? » ou « Quelle a été l'expérience la plus difficile pour vous? » (Preston, 2016). Toutefois, l'EJTE n'est pas universellement reconnue comme protocole d'entrevue en raison d'un manque d'éléments probants empiriques à l'appui de son efficacité⁵, de son statut non prouvé devant un tribunal et de son caractère exclusif. Un rapport de l'armée de l'air américaine au comité des services armés de la Chambre et du Sénat, qui comprenait des recherches et des consultations exhaustives auprès de multiples experts en la matière, recommandait en grande majorité l'entrevue cognitive plutôt que l'EJTE. Le rapport confirme que l'entrevue cognitive est une méthode d'entrevue validée empiriquement et appuyée par la recherche scientifique (Ray, 2015).

Services policiers dans une société diversifiée

À mesure que les connaissances sur la victimisation, les traumatismes et les valeurs sociales progressent, les policiers doivent être prêts à définir les victimes et à interagir différemment avec elles. Des sujets comme la situation des autres personnes, leurs besoins et leurs craintes, aideront à guider la police dans le rôle unique qu'elle occupe. Les victimes de la traite des personnes peuvent être de n'importe quelle ethnie, race, sexe ou affiliation, mais la plupart ont connu une ou plusieurs formes de marginalisation et/ou de traumatisme.

Autochtones

Les effets sur les peuples autochtones des valeurs, des lois, des politiques et des systèmes coloniaux qui n'ont pas été entièrement démantelés sont profonds et ont conduit au racisme et à la marginalisation économique et sociale. Avant l'arrivée des explorateurs européens au Canada, les peuples autochtones étaient déjà bien établis ici, puisqu'ils habitaient en Amérique du Nord depuis des milliers d'années. La première colonie européenne en Amérique du Nord, L'Anse aux Meadows, a marqué le début de changements radicaux pour les peuples autochtones. Au XVI^e siècle, les Européens considéraient l'Amérique du Nord comme une richesse de ressources à exploiter. Au XVII^e siècle, un établissement à grande échelle a été intervenu, et les peuples autochtones ont dû s'adapter rapidement à de nouvelles formes de commerce pour obtenir un éventail de biens recherchés. Un conflit important sur la traite des fourrures a conduit à la signature du premier traité au début du XVIII^e siècle.

⁵ Une recherche dans Google Scholar le 31 mai 2022 par les auteurs a révélé l'absence d'études évaluées par les pairs à l'appui de son efficacité.

Dans les années 1830, les peuples autochtones cédaient de plus en plus de terres et, parce que les colons considéraient la société et la culture britanniques comme supérieures, des projets d'assimilation des peuples autochtones commençaient. En 1857, l'administration britannique a adopté la *Gradual Civilization Act* qui accorde 50 acres de terres et d'argent aux peuples autochtones qui sont alphabétisés et sans dette et qui ont abandonné leur mode de vie traditionnel (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013).

En 1883, la politique des Affaires indiennes visait à assimiler les peuples autochtones au moyen des pensionnats. Cent trente-deux pensionnats ont été établis partout au Canada (Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013), et 150 000 enfants ont été expulsés de force de leur foyer pour aller dans ces écoles entre 1870 et 1996 (Thorne et Moss, 2022). En 2021, des tombes non marquées de 215 enfants autochtones ont été découvertes près de la Kamloops Indian Residential School en Colombie-Britannique (Thorne & Moss, 2022). Beaucoup d'autres tombes ont été découvertes depuis.

Les répercussions de la colonisation – le manque de débouchés économiques, les traumatismes générationnels, le déplacement d'enfants vers les organismes de protection de l'enfance et l'effondrement des liens communautaires – persistent dans la société d'aujourd'hui et continuent de laisser les populations autochtones du Canada marginalisées et vulnérables (Hodgins et coll., 2022).

Un examen approfondi de la documentation érudite sur la traite des femmes et des filles à des fins d'exploitation sexuelle au Canada a permis de cerner trois voies de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, toutes axées sur les inégalités systémiques. Les voies indiquées étaient : a) les effets de la colonisation, b) l'exploitation des immigrants et c) l'intervention du système de protection de l'enfance.

En raison de la marginalisation et du traumatisme intergénérationnel, les femmes autochtones sont plus susceptibles d'être exposées à la violence conjugale, à la toxicomanie et à la violence (Cui, 2021). En Colombie-Britannique, les femmes autochtones sont surreprésentées dans les cas de personnes portées disparues où les enquêteurs n'ont pas été en mesure d'exclure les actes criminels (Cohen et coll., 2009). On croit également que la victimisation est sous-signalée dans ces communautés (Cui, 2021), et les fournisseurs de services sexuels risquent de devenir des cibles pour les tueurs en série en raison de la stigmatisation entourant le commerce du sexe (Cohen et coll., 2009).

Lorsqu'il est temps d'interviewer les Autochtones, les chercheurs qui étudient les victimes autochtones d'agression sexuelle suggèrent de mettre l'accent sur l'élément humain, plus précisément, pour que les victimes autochtones se sentent plus en sécurité et plus à l'aise. On conseille aux agents de police de répondre en temps opportun aux appels à l'aide, de développer des liens, de s'asseoir (plutôt que de se lever), de montrer de l'intérêt pour ce que les victimes révèlent et d'expliquer le processus en détail (Murphy-Oikonen et coll., 2022).

Collectivités racialisées et LGBTQ2S

Les victimes de la traite des personnes ne se limitent pas à un seul groupe. Apprendre à mieux servir les besoins des victimes et des collectivités, en particulier ceux qui se disent racialisés, autochtones, LGBTQ2S, exige un esprit ouvert et un désir de changement positif.

Depuis la montée du mouvement Black Lives Matter vers 2010, les tensions entre les collectivités racialisées et la police se sont concentrées sur les privilèges, le racisme et la violence des Blancs (Montolio, 2018). La pratique récente consistant à interdire aux policiers de défiler en uniforme dans les défilés de la Fierté à travers le pays (c.-à-d. Vancouver, Ottawa, Toronto, Halifax, Calgary et Edmonton) a soulevé des inquiétudes quant à l'ostracisme, au harcèlement et au dévoilement involontaire par la police, ainsi qu'à la crainte d'arrestations (Holmes, 2021). En général, une formation de sensibilisation culturelle auprès des LGBTQ2S et des membres de

la communauté non blanche serait bénéfique pour tous les nouveaux agents (Dwyer, 2019). Pour les enquêteurs sur la traite des personnes, cela peut nécessiter beaucoup d'écoute, de désapprentissage et de réflexion. Une ouverture d'esprit et une appréciation de l'expérience vécue de ceux qui ont été victimes de délinquants, et même du système visant à les protéger, sont des conditions préalables à des conversations significatives et, en fin de compte, à la condamnation des délinquants.

Entrevues avec des enquêteurs sur la traite des personnes et des travailleurs de soutien

Conformément à la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024 et pour améliorer le chapitre 3 du *Guide sur la traite des personnes à l'usage des praticiens de la justice pénale* de 2015, l'enquêteur principal a mené des entrevues avec 31 agents de la force publique et spécialistes de partout au Canada. Tous les participants avaient une vaste expérience pratique des affaires de traite des personnes et des enquêtes menées. Des entrevues en personne et virtuelles ont eu lieu entre avril et juillet 2022, et trois participants ont été recontactés pour clarifier ou élargir les points de discussion. Aucun des participants n'est identifié dans le présent rapport pour protéger la vie privée. La police et le personnel associé des services suivants ont partagé leurs points de vue : Service de police de Calgary, Service de police de Hamilton-Wentworth, Service de police de Windsor, Service de police d'Ottawa, Service de police de Belleville, Service de police régional de Halifax, Police provinciale de l'Ontario, Gendarmerie royale du Canada, Service de police régional de York, Service de police de la Nouvelle-Écosse, Service de police de la Ville de Montréal, Police de Vancouver et Service de police régionale de Durham. Certaines entrevues ont mené à des conversations de suivi avec des experts externes recommandés par les personnes interrogées, comme un détective de la traite des personnes en Idaho, un conseiller en traumatisme à Ottawa et un organisme privé de sécurité de source ouverte à Toronto.

L'entrevue était semi-structurée et axée sur cinq thèmes clés : a) connaissance et expérience générales, b) techniques d'enquête, c) approches fondées sur le traumatisme, d) protocoles d'intervention et e) tendances émergentes (voir l'annexe A pour la liste complète des questions d'entrevue).

Lorsque nous avons posé la question aux principaux enquêteurs canadiens, ils ont clairement indiqué ce qui suit : [traduction] « Aujourd'hui, tout le monde veut travailler sur la traite des personnes, jusqu'à ce qu'il soit temps de faire des choses au sujet de la traite des personnes ». Ils pensaient que ce travail n'était pas pour tout le monde. Dans la majorité des cas, le travail concerne des femmes exploitées dans le commerce du sexe, et la traite des personnes exige des enquêtes parce que les perceptions publiques et les mandats de la police ont considérablement évolué au cours de la dernière décennie. Les policiers ont indiqué qu'ils devaient de plus en plus essayer de résoudre le problème et pas seulement attribuer la faute. Dans ce contexte, résoudre le problème nécessite de répondre aux besoins de la victime plutôt que d'utiliser les lois en vigueur pour attribuer la faute.

Le modèle traditionnel de contrôle de la criminalité reposait sur le principe selon lequel les fonctionnaires pouvaient déterminer avec précision l'état actuel du droit pénal et des valeurs sociales. Lorsque l'écart entre les deux était observé, les lois étaient modifiées pour être conformes à l'état souhaité. Malheureusement, cela ne tient pas compte de la difficulté qu'il y a à convenir de normes ou de la méthode la plus appropriée pour combler les lacunes perçues (p. ex. lois sur les armes à feu, légalisation de la drogue, détermination obligatoire de la peine). Dans ce modèle de contrôle de la criminalité, les droits des victimes et des délinquants ont souvent été écartés au profit de processus calculés. Après la Charte des droits et libertés, il y a eu une évolution vers des modèles qui tiennent compte de l'intérêt supérieur des personnes et pas seulement des processus (Shiner, 2009).

Les participants ont soutenu que la réussite d'une unité de traite des personnes commence par la sélection méticuleuse de policiers possédant les compétences douces nécessaires (p. ex. l'empathie, la capacité de dialoguer), les instincts de chien de berger, ainsi qu'une base solide dans l'enquête. Le rôle de chien de berger ou de protecteur revient naturellement à la plupart des agents, mais la fonction d'enquête a évolué d'une époque où le succès était mesuré par une carte de pointage en salle d'audience à une attention moderne à la réduction des méfaits et de la perturbation. L'empathie est la dernière caractéristique clé, et elle est difficile à enseigner. Si les agents sont préconditionnés à considérer les victimes comme des criminels et n'ont pas de compétences exceptionnelles pour établir des liens, ils peuvent ne pas convenir à ce rôle. Les victimes qui ont besoin d'aide ont subi un traumatisme considérable, et certaines ont subi des expériences cauchemardesques de la part des trafiquants. Cependant, ces victimes ont des compétences de survie perfectionnées – leur vie en dépend – et les participants ont constaté qu'un enquêteur qui n'est pas perçu comme totalement sincère est susceptible d'être perçu comme manipulateur.

L'approche fondée sur le traumatisme est une nouvelle façon pour les enquêteurs de traiter leurs cas, ce qui signifie souvent qu'elle est axée sur les victimes. Selon les participants, les interventions traditionnelles en matière de justice pénale – la même approche que l'on pourrait utiliser actuellement pour traiter une affaire de drogue – sont maintenant considérées comme dépassées, incorrectes ou même contre-productives pour le bien-être émotionnel et physique d'une victime de la traite.

Tous les participants avaient reçu une forme ou une autre de formation spécialisée en traumatisme, et tous considéraient qu'il était essentiel d'accepter les effets scientifiques du traumatisme : déclarations confuses, souvenirs fragmentés, contradictions apparentes, etc. Tous les participants ont reconnu que la neurochimie d'une victime peut être modifiée par un traumatisme, que de telles altérations peuvent entraîner un comportement différent de l'esprit et que les méthodes d'enquête standard risquent d'infliger des dommages supplémentaires.

On a demandé aux participants avec quelle technique d'entrevue ils commençaient lorsqu'ils rencontraient un client pour la première fois, et ils ont donné la même réponse : « Aucune ». Les participants ont indiqué que peu de victimes se reconnaissent comme telles, de sorte que le premier contact avec la traite des personnes peut prendre la forme d'un contrôle du bien-être. Tous les participants croyaient que « sortir une victime d'une situation » après une interaction équivaudrait à voir une licorne. Une victoire pour la plupart des enquêteurs est simplement d'avoir une conversation. Les participants recommandent que les agents s'adressent aux victimes d'une manière factuelle, mais solidaire, en évitant d'être trop motivés ou autoritaires, tout en leur faisant savoir qu'elles ne sont pas seules, que leur équipe a aidé d'autres victimes et qu'un avenir meilleur les attend. Les participants ont suggéré que si les enquêteurs de police sont très bons pour établir des rapports et des liens de confiance, cela pourrait mener à d'autres conversations et peut-être que la victime accepterait de recevoir des services d'aide et de soutien, même si elles ont prévenu que cela pourrait prendre des années. Selon les participants, un faible pourcentage de victimes voudront également avoir la possibilité de demander justice devant les tribunaux et la question de savoir si des accusations sont portées leur revient, mais rien de tout cela n'est possible sans un lien de confiance.

Les participants ont recommandé que les agents fassent leurs devoirs avant de rencontrer les victimes en « connaissant les intervenants », étant au courant des personnes disparues, etc. Lorsque les agents communiquent avec les victimes, les participants recommandent aux enquêteurs de préciser clairement que le fait de leur apporter une aide a priorité sur la poursuite de l'auteur. On a conseillé aux enquêteurs d'offrir un service global et de donner aux victimes le contrôle. Les agents devraient mener une brève entrevue préliminaire pour déterminer si la victime est seule, s'il y a une scène de crime, si la sécurité de quelqu'un est en

danger et si un suspect est toujours à proximité. La plupart des participants et de leurs collègues s'habillent de manière très décontractée, partagent leur nourriture pour établir un lien, se tiennent à l'écart des bâtiments de la police et utilisent des applications de traduction sur leur téléphone cellulaire pour surmonter les problèmes linguistiques de base.

À un moment approprié, les agents peuvent essayer de prendre une déclaration, et la plupart des participants basent vaguement cela sur la technique d'entrevue cognitive. Les participants recommandent de ne pas se laisser distraire par les lacunes et les contradictions apparentes dans les récits des victimes ou les souvenirs fragmentés. Cela peut être le résultat d'un traumatisme ou d'autres variables. Les participants essaient de combler les lacunes en recoupant et en corroborant les éléments probants provenant d'autres victimes ainsi que les renseignements médico-légaux traditionnels et numériques. Les participants suggèrent d'éviter de poser des questions secondaires standard qui pourraient faire en sorte qu'une victime de la traite se sente coupable de ne pas se souvenir ou déclencher une réaction émotionnelle. Les participants suggèrent de ne jamais confronter une victime avec des déclarations telles que « Vous avez absolument tort! ». Il faut plutôt essayer de clarifier les contradictions apparentes lors d'un contrôle de bien-être ultérieur. Un participant a recommandé de donner à ces clients des options très simples, la meilleure option étant présentée en dernier, car le stress et le traumatisme peuvent leur permettre de traiter la dernière option seulement. Trois participants ont fait remarquer qu'après qu'un agent ait adapté son approche pour traiter les traumatismes, il peut être humble de revenir à d'anciens cas et d'examiner les réponses et les enquêtes antérieures.

Les numéros de téléphone cellulaire (et, de plus en plus, l'identification faciale) peuvent être récoltés pour fournir une abondance de renseignements. La collecte et le tri de données factuelles constituent un travail spécialisé qui est idéalement abordé par des analystes du crime et des spécialistes de source ouverte qui peuvent trouver des drapeaux rouges sur les médias sociaux et même discerner une personne exploitée d'un fournisseur indépendant de services sexuels. Les analystes de la criminalité peuvent créer des codes géographiques, créer des points de données sur les victimes et les trafiquants et montrer les tendances avec le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. Les analyses sont plus fiables que les intuitions et les données sont essentielles. Les enquêtes numériques fondées sur des données probantes génèrent également le type d'information dont les politiciens et les décideurs ont besoin pour valider les ressources et apporter une exposition sociale à ce problème.

Les participants ont fortement suggéré que les méthodes d'enquête traditionnelles produiraient moins de résultats souhaitables. En général, les victimes de la traite ne font pas confiance à la police. Le lien psychologique créé par le traumatisme est puissant et les facteurs qui ont poussé une victime hors d'un mode de vie vers un autre ne sont pas facilement résolus. Le genre, la culture, la langue, la pandémie de COVID-19, les cas d'inconduite de la police très médiatisés (p. ex. le meurtre de George Floyd ou des éléments de l'enquête sur la mort par balle de Colten Boushie), et le fait que les trafiquants n'ont pas l'intention de perdre leurs « biens » – comme certains sont étiquetés – conspirent tous à rendre difficile pour les policiers de perturber la traite des personnes et soutenir les victimes.

Les participants ont convenu que les trafiquants ne respectent pas les frontières géographiques arbitraires et que les partenariats sont essentiels. Les policiers qui travaillent seuls n'auront pas la même incidence qu'une équipe de différents types de professionnels qui travaillent ensemble. Les participants croyaient qu'une équipe efficace de lutte contre la traite des personnes mobilise des ressources locales, comme les services aux victimes, les refuges, les projets communautaires financés à l'aide de fonds spéciaux, l'Agence des services frontaliers du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, et d'autres organismes d'application de la loi, afin d'accroître leur capacité de perturber la traite. Chaque organisme apporte des connaissances spécialisées et des

bases de données pour résoudre le problème. La police a besoin de partenaires fiables et disponibles en dehors des heures d'ouverture. Les enquêteurs doivent être prêts à naviguer parmi les ressources et à faire le lien entre une victime et les bonnes ressources. Un participant a résumé la situation avec l'adage « il faut un village ». Les participants ont conseillé d'être stratégique dans le choix des partenaires et ont averti que certains organismes avaient des motifs cachés et pouvaient même gonfler les problèmes pour justifier le financement ou leur existence.

Une pratique peu conventionnelle, mais prometteuse dont ont discuté certains des participants, était d'intégrer une ancienne victime de la traite à une équipe de sensibilisation. Ce sont des victimes qui ont subi la traite et qui partagent maintenant leur sagesse avec des victimes exploitées. Le lien peut être profond. Au cours de la conférence de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) sur la traite des personnes qui s'est tenue en juin 2022 à Toronto, en Ontario, certains délégués ont fait valoir que les victimes intégrées permettent aux victimes actuelles de parler avec quelqu'un qui a été dans la même situation. Cette approche doit être évaluée en fonction du risque d'infliger de nouveaux dommages ou d'ajouter du stress à ces conseillers uniques (p. ex. on sait que les anciens toxicomanes retournent à la toxicomanie lorsqu'ils se portent volontaires dans des centres d'injection sûrs au Canada). Les participants étaient néanmoins convaincus que les victimes intégrées se sont jusqu'à présent avérées efficaces pour aider les jeunes femmes victimes qui sont préparées ou qui ont déjà été exploitées à saisir les dangers et à envisager d'autres options.

Les victimes intégrées peuvent créer des liens à un niveau différent, que ce soit par des agents de formation ou des séances individuelles avec des victimes dépassées, en réduisant une partie de la stigmatisation associée à la police et en gérant mieux les barrières culturelles et linguistiques. Les participants ont indiqué que les victimes intégrées doivent être considérées comme un seul élément d'une équipe communautaire élargie et que le renforcement des relations devrait aller au-delà des groupes de services communautaires et des services de police pour inclure des relations passives avec les chauffeurs d'Uber, les compagnies de taxi, les enseignants et les employés d'hôtels, qui ne sont pas invités à signaler des crimes, mais seulement à noter ce qui est différent. Les participants ont recommandé aux agents de connaître les zones qu'ils surveillent : un bon enquêteur peut voir des liens que d'autres ont ratés. En même temps, une bonne équipe de lutte contre la traite des personnes peut accomplir bien plus.

Les enjeux sont très élevés. Sur le plan international, la traite des personnes est comparable en ce qui concerne les bénéfices seulement au commerce de drogues et d'armes illégales. Le secret d'un bon enquêteur commence par l'obtention des bonnes personnes, celles qui commenceront avec compassion et termineront en menant une enquête solide.

Dernière discussion

Le présent projet visait à fournir des recherches et des outils à jour sur les traumatismes et la violence, lesquels sont actuellement utilisés pour aider les organismes d'application de la loi au Canada à mener des enquêtes sur les cas de traite des personnes. Il visait également à cerner les pratiques prometteuses qui ont découlé de la collaboration avec les victimes de la traite des personnes liée à l'exploitation sexuelle au Canada. Le projet consistait en un examen documentaire et des entrevues semi-structurées avec des enquêteurs de police à l'échelle du Canada. L'examen de la documentation a montré que chaque victime a sa propre voie vers la traite des personnes. La relation entre l'auteur et la victime peut être dynamique, consistant en une combinaison d'implication émotionnelle et romantique ainsi que de coercition et de violence physique, parfois appelée attachement contraint par le traumatisme. Les victimes qui vivent ce lien traumatique souffrent d'exploitation

émotionnelle et physique et de problème mental, ce qui a souvent une incidence sur leur sécurité et leur bien-être. Les victimes qui vivent ce lien sont plus susceptibles de retourner chez l'auteur ou dans le milieu de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, ce qui rend difficile pour les policiers de voir une affaire se conclure devant le tribunal.

Il est important de considérer la réaction des policiers aux divulgations d'infractions liées à la traite parce que la façon dont ils réagissent peut facilement influencer sur la perception de soi et les réactions émotionnelles des victimes. Il est essentiel de créer un environnement favorable lors des divulgations, et les victimes vont utiliser des indices comme l'équité pour déterminer si elles peuvent croire que les autorités agiront dans leur intérêt supérieur. Lorsque les victimes ne reçoivent ni soutien, ni validation, ni assurance, leur stress reste élevé. La confiance dans la police améliorera également les chances que les victimes retournent pour obtenir de l'aide si elles sont victimes de nouveau.

De nombreux dirigeants dans le domaine de la traite des personnes exhortent les nouveaux enquêteurs à éviter de traiter les victimes de la même manière qu'ils traiteraient d'autres types de victimes. Ils préconisent la patience, l'écoute et l'investissement initial pour établir un lien et apprécier la différence qualitative entre les victimes de la traite des personnes. Il est beaucoup trop facile d'avoir des agents bien intentionnés qui enquêtent de façon automatique sur les incidents de traite des personnes et qui risquent de faire plus de mal que de bien. Suivre le processus n'est pas la même chose que construire un lien. De même que tous les agents n'ont pas la mentalité ou les qualités nécessaires pour travailler dans des unités spécialisées (p. ex. tactiques, informatiques ou identification judiciaire), tous les agents ne sont pas la bonne personne pour devenir un enquêteur chargé de la lutte contre la traite des personnes.

Les victimes très traumatisées peuvent souffrir de symptômes neuropsychiatriques qui peuvent interférer avec la cognition et la mémoire. Pour les agents non formés, les fragments et les erreurs de mémoire peuvent être facilement interprétés comme de la malhonnêteté. Les fonctionnaires qui ne comprennent pas les effets du traumatisme peuvent revictimiser la victime et éroder sa confiance dans l'ensemble du système de justice pénale.

Lorsque des agents reconnaissent qu'une victime est anxieuse, ils peuvent prendre des mesures pour ramener la personne au moment présent en utilisant des techniques de prise de conscience. Des exercices de respiration et une musique apaisante peuvent également être utilisés pour réduire le stress et l'anxiété.

Avant d'interviewer les victimes, on conseille aux agents d'en apprendre le plus possible sur leur situation. L'établissement de liens aide à soulager certaines des exigences sociales de l'entrevue et peut améliorer le traitement cognitif de la victime (p. ex. réduire la charge cognitive). Les agents qui ont de la difficulté à établir des rapports peuvent utiliser le modèle Tickle-Degnen et Rosenthal, qui met l'accent sur trois éléments essentiels : (1) attention mutuelle, (2) positivité et (3) coordination. Quand (et seulement quand) le temps de mener une entrevue formelle se présente, la technique d'entrevue cognitive est la norme.

Les entrevues menées auprès d'agents de police engagés activement dans des enquêtes sur la traite des personnes ont porté sur cinq thèmes clés (c.-à-d. les connaissances et l'expérience, les techniques d'enquête, la perspective fondée sur le traumatisme, les protocoles d'intervention et les tendances émergentes). Les personnes interrogées ont clairement indiqué que les unités de lutte contre la traite des personnes qui réussissent commencent par choisir des enquêteurs ayant les compétences nécessaires en matière d'habileté (c.-à-d. empathie et sincérité). Les interventions traditionnelles en matière de justice pénale sont considérées comme dépassées et souvent contre-productives dans les affaires de traite des personnes.

Une fois que les victimes de la traite des personnes voient un agent comme une personne, au lieu d'un être en uniforme, d'autres idées préconçues peuvent être démantelées. Il est important de regarder au-delà des différences qui divisent souvent (c.-à-d. race, origine ethnique, culture, statut socioéconomique) et de traiter les clients de la traite des personnes comme des êtres humains. Selon les participants, il faut commencer par une conversation; l'adhésion à un protocole ou à une liste de contrôle est généralement considérée comme un manque de sincérité. Les compétences interpersonnelles, l'empathie et une profonde reconnaissance de ce qui est en jeu pour les victimes sont essentielles à la réussite des enquêtes sur la traite des personnes, et elles sont notoirement difficiles à feindre.

Il n'existe pas de technique d'entrevue unique pouvant être utilisée pour rencontrer un client pour la première fois. Il est plus important de créer des rapports et de jeter les bases de la confiance que de traiter un dossier. Toutefois, lorsqu'une déclaration doit être faite, la plupart des chercheurs utilisent une version modifiée de la technique d'entrevue cognitive. Les lacunes et les contradictions dans les histoires de victimes sont ensuite corroborées par d'autres moyens (p. ex. en parlant avec d'autres victimes, les données des analystes de la criminalité).

Conscients de l'incidence des traumatismes, du danger très réel auquel sont confrontées les personnes exploitées et du risque que les méthodes d'enquête traditionnelles puissent infliger involontairement plus de dommages, les enquêteurs donnent la priorité à l'aide des victimes pour qu'elles sortent de la traite plutôt qu'à attraper des criminels. La perturbation de la traite est un objectif à plus long terme, mais les répondants ont estimé que sans une équipe solide, les enquêteurs ne pourront qu'assurer la sécurité et la sûreté des victimes et ne pourront pas mener des enquêtes approfondies menant à des condamnations au titre du *Code criminel*.

L'engagement des victimes précédentes à communiquer avec les victimes actuelles est une stratégie prometteuse, bien que non conventionnelle. Il est important de noter qu'une victime intégrée dans une équipe de lutte contre la traite des personnes ne devrait pas être considérée comme un substitut à la création de partenariats stratégiques avec d'autres partenaires et à la mise en place de tels partenariats. Il est important de nouer des liens avec des organisations à but non lucratif qui servent les gens dans le commerce du sexe parce qu'ils ont souvent des services de mentorat avec des victimes antérieures comme bénévoles ou travailleurs rémunérés. Elles offrent également des services globaux tels que le logement, la garde d'enfants, le soutien à la toxicomanie, le counselling, la formation professionnelle, le soutien du revenu, l'aide à l'emploi et à l'éducation, et plus encore⁶.

Les enquêteurs ont déclaré qu'il était irréaliste de sortir les victimes de leur situation après une seule interaction avec même une équipe très fonctionnelle de la traite des personnes. Habituellement, une simple conversation avec une victime était perçue comme une victoire. On a conseillé aux enquêteurs de bâtir de la crédibilité et de la confiance en disant aux victimes qu'elles ne sont pas seules et en partageant d'autres histoires de succès. La patience est essentielle, et cela pourrait prendre des mois ou bien plus longtemps pour établir des relations. Donner aux victimes les moyens de prendre des décisions qui sont les meilleures pour leur guérison, sans décourager leur participation ou en supposant de savoir ce qui est le mieux pour elles, tout commence par une conversation. Sans conversation, ont averti les participants, les policiers ne peuvent pas construire la confiance nécessaire pour aider les victimes ou perturber cette industrie de manière significative.

⁶ Exemple d'organismes offrant des services globaux : RESET (Calgary) – <https://resetcalgary.ca/>; Voice Found (Ottawa) – <https://www.voicefound.ca/the-hope-found-project>; Wish Shelter (Vancouver) – <https://wish-vancouver.net/program/wish-shelter/>

Il est également conseillé aux enquêteurs de s'habiller pour se fondre dans la masse et de rester à l'écart des bâtiments de police. Les partenariats sont importants, mais ils doivent être choisis stratégiquement, et les services doivent être fournis avec soin à la victime.

Enfin, en dépit de la résilience et de la force de nombreuses collectivités au Canada, les traumatismes générationnels, les obstacles systémiques, le racisme et le sexisme posent des défis permanents et en évolution. L'une des principales préoccupations est que même si la police n'a pas l'intention d'être offensante ou contre-productive, l'approche traditionnelle qu'elle adopte pour enquêter sur les incidents de traite des personnes pourrait avoir cet effet. La police a la responsabilité de comprendre comment les pratiques et les croyances d'il y a des années influencent encore les perceptions et la réalité aujourd'hui. Les expériences vécues par ceux qui ont été victimes de la traite sont particulièrement difficiles à explorer. Les victimes de la traite des personnes ne se limitent pas à un seul groupe et comprennent des personnes de divers milieux (p. ex. culturel, socioéconomique, racial et de genre).

On reconnaît généralement que la traite des personnes est un grave problème dans les collectivités canadiennes qui a des conséquences physiques, mentales, sociales et économiques à long terme pour les victimes, leurs familles et la collectivité. Un traumatisme supplémentaire peut nécessiter des stratégies d'enquête souples non traditionnelles. Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024, le présent rapport fait le point sur les stratégies les plus récentes utilisées par les enquêteurs sur le terrain et vise à améliorer l'action globale des organismes chargés de l'application de la loi à l'égard de cette priorité nationale.

Références

- Abas, M., Ostrovschi, N. V., Prince, M., Gorceag, V. I., Trigub, C., et Oram, S. Risk factors for mental disorders in women survivors of human trafficking: A historical cohort study, dans *BMC Psychiatry*, vol. 13, n° 1, 2013, p. 1-11, doi:10.1186/1471-244X-13-204
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. *Les Premières Nations au Canada*, 2013, extrait de <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1307460755710/1536862806124>
- Baird, K. et Connolly, J. Recruitment and entrapment pathways of minors into sex trafficking in Canada and the United States: A systematic review, dans *Trauma, Violence, & Abuse*, vol. 1, n° 14, 2021, doi:10.1177/15248380211025241
- Beune, K., Giebels, E., et Sanders, K. Are you talking to me? Influencing behaviour and culture in police interviews, dans *Psychology, Crime & Law*, vol. 15, n° 7, 2009, p. 597-617, doi:10.1080/10683160802442835
- Bourne, E. J. *The anxiety and phobia workbook*, 6^e éd., New Harbinger Publications, 2015.
- Bhuptani, Kaufman, J. S., Messman-Moore, T. L., Gratz, K. L., et DiLillo, D. Rape disclosure and depression among community women: The mediating roles of shame and experiential avoidance, dans *Violence Against Women*, vol. 25, n° 10, 2019, p. 1226–1242, doi:10.1177/1077801218811683
- Bryant, R. A. Post-traumatic stress disorder: A state-of-the-art review of evidence and challenges, dans *World Psychiatry*, vol. 18, n° 3, 2019, p. 259-269, doi:10.1002/wps.20656
- Casassa, K., Knight, L., et Mengo, C. Trauma bonding perspectives from service providers and survivors of sex trafficking: A scoping review, dans *Trauma, Violence & Abuse*, 2021, doi:10.1177/1524838020985542.
- Chambers, R., Gibson, M., Chaffin, S., Takagi, T., Nguyen, N., et Mears-Clark, T. Trauma-coerced attachment and complex PTSD: Informed care for survivors of human trafficking, dans *Journal of Human Trafficking*, vol. 1, n° 10, 2022, doi:10.1080/23322705.2021.2012386
- Collins, K. et Carthy, N. No rapport, no comment: The relationship between rapport and communication during investigative interviews with suspects, dans *Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling*, vol. 16, n° 1, 2019, p. 18–31, doi:10.1002/jip.1517
- Cohen, I. M., Plecas, D., et McCormick, A. V. *A comparison of Aboriginal and non-Aboriginal missing persons in British Columbia where foul play has not been ruled out*, University of the Fraser Valley, Centre for Public Safety and Criminal Justice Research, 2009, https://ufv.ca/media/assets/ccjr/reports-and-publications/Missing_Aboriginal_Persons.pdf
- Courtois, C. Complex trauma, complex reactions: Assessment and treatment, dans *Psychological Trauma, Theory, Research, Practice, and Policy*, vol. 5, n° 1, 2008, p. 86–100, doi:10.1037/1942-9681.S.1.86
- Crossland, D., Kneller, W., et Wilcock, R. Improving intoxicated witness recall with the Enhanced Cognitive Interview, dans *Psychopharmacology*, vol. 237, n° 7, 2020, p. 2213–2230, doi:10.1007/s00213-020-05531-x
- Cui, L. A. Missing and murdered Indigenous women in the case of Canadian serial killer Robert Pickton, dans *Voices of Forensic Science*, vol. 1, n° 2, 2021, p. 29-37.

- Derrick, K., Green, T., et Wand, T. Assessing and responding to anxiety and panic in the emergency department, dans *Australasian Emergency Care*, vol 22, n° 4, 2019, p. 216-220, doi:10.1016/j.auec.2019.08.002
- Doychak, K. et Raghavan, C. « No voice or vote: » Trauma-coerced attachment in victims of sex trafficking, dans *Journal of Human Trafficking*, vol. 6, n° 3, 2018, doi:10.1080/23322705.2018.1518625
- Dodier, O., Ginet, M., Teissedre, F., Verkampt, F., et Fisher, R. P. Using the cognitive interview to recall real-world emotionally stressful experiences: Road accidents, dans *Applied Cognitive Psychology*, vol. 35, n° 4, 2021, p. 1099-1105, doi:10.1002/acp.3828
- Dwyer. Queering policing: What is best practice with LGBTQ communities?, dans *Current Issues in Criminal Justice*, vol. 31, n° 3, 2019, p. 396–411, doi.org/10.1080/10345329.2019.1640172
- Fu, Oomens, P., Sneiders, D., van den Berg, S. A., Feelders, R. A., Wijnhoven, B. P., et Jeekel, J. The effect of perioperative music on the stress response to surgery: A meta-analysis, dans *Journal of Surgical Research*, n° 244, 2019, p. 444-455, doi:10.1016/j.jss.2019.06.052
- Goldfarb, D., Goodman, G. S., Wang, Y., Fisher, R. P., Vidales, D., Gonzalves, L. C. [...] et Eisen, M. L. Adults' memory for a maltreatment-related childhood experience: Interview protocols, dans *Clinical Psychological Science*, vol. 1, n° 19, 2022, doi:10.1177/21677026221081877
- Holmes, A. Marching with Pride? Debates on uniformed police participating in Vancouver's LGBTQ Pride parade, dans *Journal of Homosexuality*, vol. 68, n° 8, 2021, p. 1320-1352, doi:10.1080/00918369.2019.1696107
- Hope, L., Anakwah, N., Antfolk, J., Brubacher, S. P., Flowe, H., Gabbert, F. [...] et Sumampouw, N. E. Urgent issues and prospects at the intersection of culture, memory, and witness interviews, dans *Legal and Criminological Psychology*, vol. 27, n° 1, 2021, p. 1-31, doi:10.1111/lcrp.12202
- Hopper, E. K. Trauma-informed psychological assessment of human trafficking survivors, dans *Women & Therapy*, vol. 40, n°s 1-2, 2017, p. 12-30, doi:10.1080/02703149.2016.1205905
- Hopper, E. K. et Gonzalez, L. D. A comparison of psychological symptoms in survivors of sex and labor trafficking, dans *Behavioral Medicine*, vol. 44, n° 3, 2018, p. 177-188, doi:10.1080/08964289.2018.1432551
- Kennedy, K., C., Bristowe, J. T., Cooper, B. S., et Yuille, J. C. Routes of recruitment, dans *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, vol. 15, n° 2, 2007, p. 1–19, doi:10.1300/J146v15n02_01
- Koucky, E. M., Galovski, T. E., et Nixon, R. D. Acute stress disorder: Conceptual issues and treatment outcomes, dans *Cognitive and Behavioral Practice*, vol. 19, n° 3, 2012, p. 437-450, doi:10.1016/j.cbpra.2011.07.002.
- Loewenstein, R. J., Brand, B. L., Gilbert, L., Camins, J., Pyne, Z., et Dressel, C. Treating complex trauma survivors, dans *Psychiatric Times*, vol. 31, n° 10, 2014, extrait de : <https://www.psychiatrictimes.com/view/treating-complex-trauma-survivors>
- Maddox, L., Lee, D. et Barker, C. Police empathy and victim PTSD as potential factors in rape case attrition, dans *Journal of Police Criminal Psychology*, vol. 26, 2011, p. 112–117, doi:10.1007/s11896-010-9075-6
- Manzanero, Fernández, J., Gómez-Gutiérrez, M. del M., Álvarez, M. A., El-Astal, S., Hemaid, F., et Veronese, G. Between happiness and sorrow: Phenomenal characteristics of autobiographical memories concerning war episodes and positive events in the Gaza Strip, dans *Memory Studies*, vol. 13, n° 6, 2020, p. 917–931, doi:10.1177/1750698018818221

- Memon, Meissner, C. A., et Fraser, J. The cognitive interview: A meta-analytic review and study space analysis of the past 25 years, dans *Psychology, Public Policy, and Law*, vol. 16, n° 4, 2010, p. 340–372, doi:10.1037/a0020518
- Milam, M., Borrello, N., et Pooler, J. The survivor-centered, trauma-informed approach, dans *United States Attorney's Bulletin*, vol. 65, 2017, p. 39-43, <https://vrnclearinghousefiles.blob.core.windows.net/documents/The%20Survivor-Centered%2C%20Trauma-Informed%20Approach.pdf>
- Montolio, S. M. *Black Lives Matter members' perceptions of police attitudes towards African Americans*, ProQuest Dissertations Publishing, 2018, extrait de <https://scholarworks.waldenu.edu/dissertations/6248/>
- Murphy-Oikonen, J., Chambers, L., McQueen, K., Hiebert, A., et Miller, A. Sexual assault: Indigenous women's experiences of not being believed by the police, dans *Violence Against Women*, vol. 28, n° 5, 2022, p. 1237-1258, doi:10.1177/10778012211013903
- Nahouli, Z., Dando, C. J., Mackenzie, J. M., et Aresti, A. Rapport building and witness memory: Actions may "speak" louder than words, *PLoS One*, vol. 16, n° 8, 2021, doi:10.1371/journal.pone.0256084
- Oram, S., Khondoker, M., Abas, M., Broadbent, M., et Howard, L. M. Characteristics of trafficked adults and children with severe mental illness: A historical cohort study, dans *Lancet Psychiatry*, vol. 2, n° 12, 2015, p. 1084-1091, doi:10.1016/S2215-0366(15)00290-4
- Ostad-Hashemi, L., Preventing the re-traumatization of individuals who are arrested for prostitution by implementing trauma-informed practices in the criminal justice system, dans *Columbia Social Work Review*, vol. 15, n° 1, 2017, p. 1-6, doi:10.7916/cswr.v15i1.1849
- Pelletier, C. L. The effect of music on decreasing arousal due to stress: A meta-analysis, dans *Journal of Music Therapy*, vol. 41, n° 3, 2004, p. 192–214, doi.org/10.1093/jmt/41.3.192
- Sécurité publique Canada. Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2019-2024, 2019, extrait de <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2019-ntnl-strtg-hmnn-trffc/index-fr.aspx>
- Preston, J. Understanding the neurobiology of traumatic assault and the implications for prosecutors and investigators, dans *Prosecutor's Brief*, vol. 38, n° 4, 2016, p. 258-266, extrait de <http://law.scu.edu/wp-content/uploads/Summer-2016-PBrief-CRU-article-1.pdf#page=20>
- Ray, D. United States Air Force report to Congressional Committees: Report on the use of the forensic experiential trauma interview (FETI) technique with the Department of the Air Force, 2015.
- R. v Lopez*, 2018 ONSC 4749 (CanLII).
- Rich, K. Trauma-informed police responses to rape victims, dans *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, vol. 28, n° 4, 2019, p. 463–480, doi:10.1080/10926771.2018.1540448
- Salvation Army. *Anti-trafficking training manual*, préparé par l'Office for Victims of Crime, U.S. Department of Justice, 2006.
- Saadi, A., Hampton, K., de Assis, M.V., Mishori, R., Habbach, H., et Haar, R.J. Associations between memory loss and trauma in US asylum seekers: A retrospective review of medico-legal affidavits, dans *PLoS ONE*, vol. 16, n° 3, 2021, e0247033, doi:10.1371/journal.pone.0247033

- Shiner, R. A. Theorizing criminal law reform, dans *Criminal Law and Philosophy*, vol. 3, n° 2, 2009, p. 167-186.
- Sürücü, C., Güner, S., Cüce, C., Aras, D., Akça, F., Arslan, E., Birol, A., et Uğurlu, A. The effects of six-week slow, controlled breathing exercises on heart rate variability in physically active, healthy individuals, dans *Pedagogy of Physical Culture and Sports*, vol. 25, n° 1, 2021, p. 4-9, doi:10.15561/26649837.2021.0101
- Statistique Canada. *La traite des personnes au Canada, 2020, 2022*, extrait de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220609/dq220609c-fra.htm>
- Thorne, N., et Moss, M. Unmarked graves: Yet another legacy of Canada's residential school system, dans *New American Studies Journal*, vol. 72, 2022, p. 1-8, doi:10.18422/72-24
- Tickle-Degnen, L. et Rosenthal, R. The nature of rapport and its nonverbal correlates, dans *Psychological Inquiry*, vol. 1, n° 4, 1990, p. 285–293, doi:10.1207/s15327965pli0104_1.
- Tortella-Feliu, M., Fullana, M. A., Pérez-Vigil, A., Torres, X., Chamorro, J., Littarelli, S. A., [...] de la Cruz, L.F. Risk factors for posttraumatic stress disorder: An umbrella review of systematic reviews and meta-analyses, dans *Neuroscience and Biobehavioral Reviews*, vol. 107, 2019, p. 154–165, doi:10.1016/j.neubiorev.2019.09.013
- Wemmers, J. Victims' experiences in the criminal justice system and their recovery from crime, dans *International Review of Victimology*, vol. 19, 2013, p. 221–233, doi:10.1177/0269758013492755
- Wyman, J. The cognitive interview: The effectiveness of cognitive load questioning when children with and without disabilities provide eyewitness reports of another's transgression, 2019, commande no 28254330, disponible auprès de ProQuest Dissertations & Theses Global, 2507065030. (2507065030).
- Yehuda, R. Post-traumatic stress disorder, dans *New England Journal of Medicine*, vol. 346, n° 2, 2002, p. 108-114, doi:10.1056/NEJMra012941

Annexe A : Questions et thèmes de l’entrevue sur la traite des personnes

Le présent document a pour objet de recueillir des renseignements pertinents au sujet des enquêtes sur la traite des personnes. Il se divise en cinq thèmes clés :

Thème A – Connaissance et expérience

Thème B – Techniques d’investigation

Thème C – Approches fondées sur le traumatisme

Thème D – Protocoles d’intervention

Thème E – Tendances émergentes

Figure 1 : Roue des thèmes des enquêtes sur la traite de personnes



Les entrevues permettront également de déterminer si l’organisation d’un répondant dispose d’une unité ou d’un agent spécialisé dans la traite des personnes et le nombre moyen de cas de traite des personnes qui sont portés à l’attention du public chaque année.

Thème A

Quelle est la chose la plus importante que vous avez apprise en travaillant sur les affaires de traite des personnes?

Domaines d’enquête et de clarification

1. Qu’est-ce qui est unique dans les enquêtes sur la traite des personnes?

2. Quel conseil donneriez-vous à un nouvel agent chargé d'enquêter sur la traite des personnes?
3. Si vous aviez une chose à communiquer sur les affaires de traite des personnes aux agents sur le terrain, quelle serait-elle?

Thème B

En quoi les enquêtes sur la traite des personnes avec une approche fondée sur le traumatisme diffèrent-elles des autres enquêtes traditionnelles sur les crimes?

Domaines d'enquête et de clarification

1. Par rapport aux crimes plus traditionnels, comment la race, la langue, le sexe et la culture influent-ils sur les enquêtes et la réaction de la police dans les affaires de traite des personnes?
2. Est-ce que la forme de traite des personnes (p. ex. liée à la prostitution ou à la contrebande) est plus susceptible d'avoir un effet sur votre enquête criminelle et/ou votre établissement d'un lien?
3. Existe-t-il des pratiques ou des procédures en dehors de la politique opérationnelle normalisée que vous suivez précisément pour les cas de traite des personnes?
4. Les infractions étroitement liées (p. ex. extorsion, prostitution, vol) influencent-elles les enquêtes sur la traite des personnes plus que les enquêtes générales?
5. Accordez-vous la priorité à une approche centrée sur la victime plutôt qu'à un processus accéléré en raison d'un grand nombre de cas dans votre enquête sur la traite des personnes ou à une forme hybride?

Thème C

Les victimes de la traite des personnes peuvent être exposées à un événement traumatique aigu, à une exposition répétée ou prolongée (comme la violence conjugale), ou à des événements traumatiques multiples qui peuvent être invasifs et complexes. Une exposition traumatique peut conditionner une victime, déclencher un comportement problématique (comme la toxicomanie) et influencer sur la prise de décision.

Domaines d'enquête et de clarification

1. Comment sondez-vous, détectez-vous ou reconnaissez-vous un traumatisme?
2. Comment la preuve d'un traumatisme influence-t-elle votre enquête?
3. Quelle ou quelles formes de traumatisme rencontrez-vous le plus souvent avec des cas de traite des personnes?
4. Quelle formation recevez-vous pour reconnaître l'effet du traumatisme sur la façon dont les victimes se présentent au personnel chargé de l'application de la loi, aux fonctionnaires de justice et à d'autres personnes occupant des postes d'autorité?
5. Comment expliquez-vous aux victimes, aux familles, aux fonctionnaires de justice et aux pairs la façon dont les traumatismes influencent les personnes?

Thème D

Quelles pratiques d'identification et de réponse trouvez-vous innovatrices et/ou efficaces pour produire des résultats?

Domaines d'enquête et de clarification

1. Quel modèle d'enquête suivez-vous pour interroger les victimes de la traite des personnes? Par exemple : Libre circulation, cognitif, techniques d'entrevue des témoins vulnérables, etc.

2. Où menez-vous habituellement vos entrevues? Pourquoi?
3. Que possèdent d'autres services de police que vous voulez? Quelles ressources seraient bénéfiques?
4. Quels sont les principaux services sociaux dont les victimes de la traite des personnes ont besoin?
5. Sur quelles ressources comptez-vous pour aider les victimes?
 - Conseillers en toxicomanie
 - Alimentation, assistance médicale
 - Hébergement à court terme ou à long terme
 - Assistance aux victimes (interne, externe)
 - Protection des témoins
 - Ressources juridiques
 - Brochures
 - Aide relative aux engagements de ne pas troubler l'ordre public
 - Groupes d'aide, groupes de conseil
 - Laissez-passer de taxis et d'autobus
 - Sites web précis
 - Documents de voyage accélérés
 - Soutien par les pairs fondé sur le traumatisme
 - Accès à des alertes
 - Vêtements
 - Interprète
 - Formation en cours d'emploi
 - Protection/sécurité
 - Aptitudes à la vie quotidienne
 - Sensibilisation
 - Garde d'enfants
 - Éducation, information/renvoi
 - Rapatriement
 - Emploi
 - Intervention en situation de crise

Outils spécialisés

- Formation portant sur des infractions connexes (p. ex. contrebande, prostitution)
- Outils d'évaluation
- Accès à des intervieweurs experts
- Formation à l'entrevue
- Équipement vidéo pour entrevues, salles non agressives
- Liste des chefs d'accusation applicables, infractions au *Code criminel*, jurisprudence à la disposition des agents
- Jurisprudence : exemples d'*actus reus* (p. ex. recrutement, transport) et de *mens rea* (p. ex. coercition, enlèvement, fraude, tromperie)
- Lieux d'entrevue séparés pour les victimes et les accusés
- Protocole d'entente avec les organismes partenaires

Thème E

Les tendances émergentes influent-elles vos enquêtes?

Domaines d'enquête et de clarification

1. La technologie a-t-elle changé le crime de traite des personnes ou la manière dont on enquête sur ce crime?
2. En quoi les médias sociaux et l'ère numérique ont-ils influencé les enquêtes sur la traite des personnes et les traumatismes?

3. Quel a été l'effet de la COVID sur les rapports et les pratiques d'enquête des victimes de la traite des personnes?
4. En fonction des tendances émergentes ci-dessus, comment vous êtes-vous adapté?

Conclusion

Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez approfondir ou dont vous espérez discuter?

Annexe B : Glossaire

Attachement contraint par le traumatisme (ACT) – Similaire au lien traumatique où un lien émotionnel puissant se développe pour l’auteur.

Chien de berger – L’analogie avec le chien de berger est populaire parmi la police. Les citoyens ordinaires sont considérés comme les moutons. Il y a des loups qui font du mal aux moutons. Les chiens de berger sont les gardiens et comme le loup, ils ont une capacité de violence, mais ils ont aussi une capacité d’amour.

Entrevue judiciaire lors de traumatisme expérientiel – Une technique d’entrevue proposée pour les personnes traumatisées.

LGBTQ2S – lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, queer ou en questionnement et bispirituelles.

Lien traumatique – L’attachement émotionnel qui se développe à partir d’un cercle de violence et de renforcement positif.

Modèle Tickle-Degnen et Rosenthal – Un modèle d’établissement de lien.

Rapports Gladue – Rapport de prédétermination de la peine qu’un tribunal peut ordonner pour une personne autochtone.

Réaction dissociative – Déconnexion entre l’expérience sensorielle d’une personne, ses pensées, sa conscience de soi et son histoire personnelle.

Service global – Un service collaboratif complet d’équipe qui comprend le soutien et des programmes pour les victimes de la traite des personnes.

Syndrome de Stockholm – Un lien psychologique entre une personne prise en otage et son ravisseur, et que l’on croit être un mécanisme pour faire face à la situation qu’elle vit.

TSPT – Trouble de stress post-traumatique

TSPT-C – Trouble de stress post-traumatique complexe

Annexe C : Traite des personnes : Ressource sur le terrain pour les policiers

Traite des personnes

Ressource sur le terrain pour les policiers

Traite des personnes et traumatisme

La traite des personnes consiste souvent en des expositions répétées à des événements traumatisants sur de longues périodes par rapport à un incident ponctuel comme un vol d'effets personnels. L'exposition répétée et cumulative au stress traumatique, qui comprend souvent le contrôle coercitif, peut mener à des symptômes complexes de trouble de stress post-traumatique.

Signes de traumatisme

Le traumatisme peut se manifester par des symptômes tels que la dépression, l'anxiété, l'automutilation, la toxicomanie, les changements de mémoire, les problèmes d'impulsion et d'autres altérations de la cognition et de l'humeur.

Créer un lieu sûr pour soi

Les agents peuvent prendre des mesures pour éviter d'imposer un stress supplémentaire aux victimes : créer un lien, faire preuve d'empathie, prendre des pauses, encourager des exercices de respiration, maintenir un état d'esprit ouvert et montrer de l'intérêt.



Traite des personnes

Selon le rapport de 2022 de Statistique Canada sur la traite des personnes, entre 2010 et 2020, les services de police canadiens ont signalé 2 977 cas de traite des personnes. Quatre-vingt-seize pour cent (96 %) des victimes étaient des femmes et 25 % des victimes avaient moins de 18 ans.

Les personnes les plus à risque d'être victime de la traite des personnes et l'exploitation sont les femmes, les filles et les membres de groupes marginalisés (c.-à-d. les femmes autochtones, les personnes LGBTQ2S, les jeunes à risque).

La dynamique entre la victime et l'auteur est complexe et l'établissement de la confiance et l'appui aux victimes devraient être au cœur de la majorité des enquêtes policières.





Des cas de traite des personnes peuvent être signalés ou révélés au cours de patrouilles régulières. Selon les ressources disponibles, l'agent qui répond peut traiter l'enquête du début à la fin.

La première étape de toute enquête est le contact initial avec la victime. C'est la meilleure occasion de commencer à établir des rapports qui peuvent être particulièrement difficiles, car les victimes de la traite des personnes sont souvent conditionnées à craindre la police et/ou un traumatisme peut affecter leur état mental. Le lien psychologique créé par le traumatisme est puissant et les facteurs qui ont poussé une victime hors d'un mode de vie vers un autre ne sont pas facilement résolus.

Les agents veulent exprimer leur intérêt pour ce que dit la victime. Par exemple, faites des déclarations qui reconnaissent leurs pensées et leurs sentiments (p. ex. « Mmm », « Okay », « je vous comprends »), et montrez de l'empathie en disant quelque chose comme : « Je peux comprendre pourquoi vous vous sentez ainsi ». Pour établir un lien, les agents peuvent aussi essayer de communiquer avec la victime au sujet d'intérêts mutuels (p. ex. musique, nourriture, spectacles).

Il est essentiel de rester neutre et de ne pas contredire la victime. Si une victime estime qu'elle n'est pas crue, elle peut refuser de continuer de parler. Il est également important d'être sensible au fait que les victimes de la traite des personnes ne font pas partie d'un seul groupe. Apprendre à mieux servir les besoins des victimes et des collectivités – en particulier ceux qui se disent racialisés, autochtones, LGBTQ2S – exige un esprit ouvert et une appréciation des expériences vécues par les victimes.

Si une victime souhaite faire une déclaration, celle-ci doit être menée dans un endroit confortable et sûr. De nombreux postes de police disposent de salles destinées aux victimes (canapés, fauteuils moelleux, etc.). Toutefois, une déclaration vidéo ou audio enregistrée peut être effectuée n'importe où selon les besoins de la victime (p. ex. un hôpital ou à la résidence de la victime).

Que la victime accepte ou non de déposer une plainte, il est essentiel de ne pas porter de jugement et de fournir des renvois fiables et disponibles. Par exemple, les victimes peuvent vouloir recevoir de l'aide pour le logement, l'emploi, la formation professionnelle, la garde d'enfants ou le counselling.

Si leur auteur est arrêté, la victime doit être informée et obtenir le statut de l'accusé (c.-à-d. libéré sous condition ou placé en détention) et recevoir des soutiens supplémentaires au besoin.

La victime peut avoir besoin de soutiens et de garanties différents si elle doit témoigner devant le tribunal. Soyez patient. Expliquez le processus en termes simples. Aider à déterminer ce dont la victime peut avoir besoin. Par exemple, elle peut vouloir qu'une personne de soutien demeure avec elle pendant qu'elle témoigne.

Quelle que soit l'issue, les victimes ont souvent besoin d'un soutien continu, de vérifications par la police et de services globaux pour s'assurer qu'elles restent en sécurité.



. Figure 2 : Principaux thèmes de la lutte contre la traite des personnes



Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes, nous avons discuté avec des spécialistes de la police de premier plan partout au Canada et les principaux thèmes qui en ont découlé sont exposés dans la figure ci-dessus. Les répondants ont souligné que la traite des personnes est fondamentalement différente des autres crimes. Le succès commence par un lien avec les victimes exploitées, qui sont en grande majorité de jeunes femmes dans le commerce du sexe. Les agents doivent posséder une variété de compétences souples pour ce rôle. Ils doivent vraiment se soucier de leurs clients, mais aussi reconnaître qu'il est facile de surprotéger ou d'être trop autoritaires et d'aggraver la situation. De petites étapes avec une rétroaction positive immédiate peuvent créer un changement dans la bonne direction.

Attendez-vous à des incohérences dans les histoires de victimes et réalisez que le simple fait d'avoir une conversation est une étape positive. Le fait de travailler avec des équipes de professionnels améliorera de façon exponentielle la capacité d'un policier de fournir des soins de qualité et d'aider les victimes à adopter un mode

de vie plus sain. La police a le devoir solennel de perturber cette industrie et d'aider les victimes. Les experts sont d'accord pour dire que tout commence par une conversation.